L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 6 NOVEMBRE 1888.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON DEMANDE un No 15 de la rue Dauphine, un jeune garçon robuste et industrieux. 6nov—1f

UN apprenti.—On demande un jeune garçon achant lire l'anglais et le français à l'imprimerie, 66, rue de Chartres. 31 oct—

ON demande—Immédiatement, une femme parlant le français et l'anglais pour soigner d'une grocerie, du ménage et la cuisine. S'adresser chez Joseph Tichet, au coin des rues Espagne et Chartres. 31 oct—1 sem

ON demande—Immédiatement une bonne pour s'occuper d'un enfant et d'un petit ménage. S'adresser, de 10 heures à 1 heure, au No 94 rue de l'Esplanade. 9 oct—

A VENDRE.

A VENDRE—Grocerie et buvette coin St. Louis et Dauphine, faisant de bonnes affaires au comptant. On vend pour se retirer des affaires ; c'est la seule raison. S'adresser sur les lieux ou chez Aug. Rauzet, coin Bienville et Decatur. 4 nov—1f

A VENDRE—Une charmante résidence en bon style moderne à deux étages, coin des rues Villere et Prieur, avec une cuisine en bois à deux étages attenant à la propriété, grande cour, jardin avec fleurs, serre, arbres fruitiers, écurie, etc. Le tout en parfait état. S'adresser à G. A. Lanaux, 71 Decatur. 31 oct—1m

Proclamation.

MAIRIE DE LA NLLE ORLÉANS.
Hôtel de Ville, 25 octobre 1888.

Conformément aux dispositions de l'acte 140 de la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de la Louisiane de 1878, avec et dans les limites des Wards, les Polls d'élection et les Polls (bureaux d'élection) dans chacun des ces derniers pour l'élection qui aura lieu en ville le 6 novembre 1888 sont officiellement promulgués et les polls (bureaux d'élection) désignés comme suit :

PRECINCTS.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Thomas, de Thalia à Felicity, coin Orange et Tchoupitoulas, maison Burke.

Deuxième Precinct—De St Thomas à Constantine de Thalia à Felicity, 153 Annonciation maison de Mme Eblinger.

Troisième Precinct—De Constantine à Prytania de Thalia à Felicity, coin Constantine et Orange maison Roberts.

Quatrième Precinct—De Prytania à Carondelet de Thalia à Felicity, 405 St Charles maison Brady.

Cinquième Precinct—De Carondelet à Prytania de Thalia à Felicity, 305 Tchupitoulas maison de Mme Fitzpatrick.

Sixième Precinct—De Prytania à Carondelet de Thalia à Felicity, Locust et Motte, maison Peter Adam.

DEUXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Aubépine et Tchoupitoulas de Julia à Thalia, coin Camp et Gravier, 87 St Joseph, Labiche Bouse.

Deuxième Precinct—De Aubépine et Tchoupitoulas à Camp, de Julia à Thalia, 292 Tchupitoulas à Camp, maison Burke.

Troisième Precinct—De Camp à Laurel, de Julia à Thalia, 292 Tchupitoulas à Camp, maison Burke.

Quatrième Precinct—De Baronne à Prytania, de Julia à Thalia, Erato entre Dryades et Prytania, 48 Erato.

Cinquième Precinct—De Prytania à Laurel, de Julia à Thalia, coin Chevet Franklin Saint Jacobs.

Sixième Precinct—De Laurel à Carondelet, de Julia à Thalia, coin Erato et Locust Dan Hennessey's.

TROISIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Saint Mary, de Canal à Julia, coin Magnolia et Robertson Motte.

Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet de Canal à Julia 127 Baronne Butter solo.

Quatrième Precinct—De Dryades à Rampart de Canal à Julia 230 Common Brown's.

Cinquième Precinct—De Rampart à Liberté de Canal à Julia, 270 1/2 rue Common, 1 P. Fitzhugh.

Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne de Perdido à Julia 569 rue Perdido Gourland wedy.

Septième Precinct—De Liberté à Claiborne de Perdido à Canal 362 rue Common Miss Nelson.

Huitième Precinct—De Claiborne à Robison de Gravier à Julia coin Claiborne et Gravier Miss Mitchell.

Neuvième Precinct—De Claiborne à Robison de Gravier à Canal 383 Commune J. F. Carpenter.

Dixième Precinct—De Robinson à Broad de Canal à Julia, coin Rutaca et Mire due Bouldoc.

Onzième Precinct—De Broad à Metairie Ridge de Canal à Julia, coin Canal et Broad Bandolo.

QUATRIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Danube de Canal à St Louis, 96 Passage de la Boulangerie Lopez.

Deuxième Precinct—De Danube à Derbigny de Canal à St Louis, 39 Saint Louis Dewees Louise.

Troisième Precinct—De Derbigny à Claiborne de Canal à St Louis Cathedral School House.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Robison de Canal à St Louis, 366 Canal Wardell.

Cinquième Precinct—De Robison à Broad de Canal à St Louis, 1040 Canal Mayer Pomier.

Sixième Precinct—De Broad à Pontchartrain, et de la Levee à Lake Pontchartrain, coin Canal et Broad Wilson.

CINQUIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Thomas de Félicité à Primerie, 406 de Jonge Rousseau près Jackson.

Deuxième Precinct—De St Thomas à Annunciation de Félicité à Primerie, 147 Josephine chez Mme Houssan.

Troisième Precinct—De Annunciation à Magazine de Félicité à Primerie, 192 Josephine chez Mme Mobili.

Quatrième Precinct—De St Charles à Rampart de Félicité à Primerie, coin Josephine et Carondelet, chez Mazioli.

Sixième Precinct—De Rampart à Howard de Félicité à Primerie, Josephine coin Laborde, chez Hogan.

Septième Precinct—De Howard au pont de la rue Tonti de Félicité à Primerie, 556 St André, coin Locust, chez Fuller.

ONZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa de Toledano à Primerie, 31 avenue Washington, chez Mme Anderson.

Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel de Toledano à Primerie, 90 avenue Washington, chez Mme Seiler.

Troisième Precinct—De Laurel à Magnolia de Toledano à Primerie, 116 avenue Washington chez Mme Esnel.

Quatrième Precinct—De Magnolia à Prytania de Toledano à Primerie, avenue Washington entre Magazine et Camp, chez Hy Kohn.

Cinquième Precinct—De Prytania à Dryades de Toledano à Primerie, avenue Washington et Baronne, chez Mme Viscosi.

Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Toledano à Primerie, 816 avenue Washington, près Felix Jahnke.

Septième Precinct—De Liberté au canal Metairie, à la pointe de Toledano à Primerie, avenue Washington entre Magnolia et Clara, chez M. Farrell.

DOUZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Toledano à l'avenue Napoléon; 39 Pennsiston, entre Liérat et Jersey, chez Henry Seffen.

Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Toledano à l'avenue Napoléon ; rue Magazine, coin Pennsiston, chez Mme McBride.

Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Toledano à l'avenue Napoléon; 1049 avenue St-Charles, entre Milan et Berlin, chez Honlihan.

TREIZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters, coin Tchoupitoulas et Upperline, cour Schreifohr.

Deuxième Precinct—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters ; coin Bordeaux et Magazine.

Troisième Precinct—De Prytania à Broad de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters, rue Soniat entre Pitt et Bouduscquié.

QUATORZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de l'avenue Peters à Lowerline, coin Magazine et Calhoun, poste de pompe Indépendant No 5.

Deuxième Precinct—De St Charles à Melpomène tait rack, de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters, Broad à Melpomène tait race ; coin Green et Edmond, chez Murdock.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market, rue Verret, près Patterson.

Deuxième Precinct—De Verret à l'avenue Verret, et du fleuve à Market, rue Peter, entre Vallet et Olivier, entrepôt Eschback.

Troisième Precinct—De la rue Market à la ligne de division entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson et du fleuve à Verret, Newton, près Verret, Young Union Hall.

Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse, coin Avenue Webster et Patterson, entrepôt Gallagher.

Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines, Tunisburg, entrepôt James Lawton.

Sixième Precinct—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson, Second Baptist Church, Chemin du Racecourt.

SEIZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles et de Lowerline à l'avenue Carrollton, Burdette entre Connecticut et Macarty.

Deuxième Precinct—De St Charles à Melpomène tait race, et de Lowerline à l'avenue Carrollton, Hampson entre Washington et Burdette N. Sullivan's.

DIX SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième de l'avenue Carrollton à Upperline, Hampson près Dublan.

Deuxième Precinct—De Cinquième à Onzième, de l'avenue Carrollton à Upperline, coin Cinquième et Ste Marie.

Troisième Precinct—Compris entre Onzième, Upperline et Upperline canal au lac du Nord, canal et de la à l'avenue Carrollton, West End Running à bleue.

JAMES G. CLARK
Maître pompier

26 oct—

Avis d'élection.

Bureau du Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans 6 octobre 1888.

En vertu et sous l'autorité de l'ordonnance de la cour par Son Excellence Francis T. Nicholls, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée 5 octobre 1888 le Dr 1888 ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi suivant jour de Novembre A. D. 1888 ou pour cette le mardi qui suit le premier lundi du dit mois de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, pour les fins et les buts suivant, à savoir :

1° Pour faire par un ticket général Huit Electeurs pour le Président et Vice Président des Etats Unis, un pour le Congrès de l'Etat de Etats at large et six pour les six districts électoraux de l'Etat.

2° Pour faire des Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Cinquante et neuvième Congrès des Etats Unis qui seront élus par les Electeurs qualifiés des divers Districts Congressionnels respectivement pour le terme de deux ans à partir du quatrième jour de Mars A. D. 1889.

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à l'Acte No 58 de la Session Extraordinaire de 1878 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane le

Mardi suivant jour de Novembre A. D. 1888 ou pour cet le lundi qui suit le premier lundi du dit mois de 7 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir (après midi) dans toute la ville de la Nouvelle Orléans et aux paroisses d'Orléans aux endroits ou sont établis les polls de vote par le gouvernement de la ville de la Nouvelle Orléans dans le district ci-dessous désigné pour les fins et buts ci-dessus et ci-après ci-dans la prochaine élection générale ci-dessus.

Le District Scolaire Municipal Electeurs pour le Président et Vice Président des Etats Unis dont deux seront poll représentant l'Etat entier et Etat at Large et deux pour représenter les districts électoraux de l'Etat à savoir : Un Electeur pour le Premier District composé des Wards 1 à 4 inclusivement, 6 et 7 du District Scolaire Municipal Quatrième Division Septième Neuvième Neuvième Neuvième Neuvième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans.

Un Electeur pour le Second District composé des Wards 5, 8 à 16 inclusivement, 17 à 24 inclusivement Deuxième Division Huitième Neuvième et Dixième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans.

Un Electeur pour le Troisième District composé des Wards 25 à 32 inclusivement, 33 à 40 inclusivement Deuxième Division Troisième Quatrième Cinquième Sixième Septième Huitième Neuvième Dixième et Onzième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans.

Un Electeur pour le Quatrième District composé des paroisses de Jefferson, Lafourche, Terrebonne, Assomption, Ascension, Iberville, Livingston, Caddo, Bossier, Winn, Natchitoches, Rapides, Ouachita, Morehouse, Caldwell, Franklin, Richland, Ouachita, Jackson, Union, Lincoln, Madison, Richland, Ouachita, Jackson, Union, Lincoln, Caldwell, Franklin, Morehouse, Ouachita